

En ce début d'année 2026, je présente à l'ensemble des habitants de la commune, ainsi qu'à leurs familles, mes vœux les plus sincères de bonheur et de réussite. Que cette nouvelle année nous apporte à tous la santé, l'harmonie et le bien-être en France, et qu'elle soit porteuse de paix en Europe et dans le monde.

La vitalité de notre commune repose sur la richesse et le dynamisme de ses associations. Celles-ci existent et prospèrent grâce à l'engagement remarquable de nombreux bénévoles, que je tiens à remercier chaleureusement. Par leurs actions, ils animent la vie locale, organisent des événements de toutes tailles et proposent une large palette d'activités sportives, culturelles et de loisirs, destinées aux jeunes comme aux moins jeunes.

Mais la vitalité de la commune repose aussi sur l'équipe municipale dont le mandat arrivera à son terme dans quelques semaines. Je souhaite adresser mes plus sincères remerciements aux adjoints et aux conseillers municipaux qui se sont engagés à mes côtés pour assurer le bon fonctionnement de notre communauté villageoise. Leur disponibilité, leur sens du service public et leurs compétences ont permis de garantir la continuité et la qualité des services publics locaux.

Je pense notamment à la distribution de l'eau potable, à la collecte et au traitement des eaux usées, au ramassage des ordures ménagères, à l'éclairage public, mais aussi à l'implication des élus dans le bon fonctionnement des écoles maternelles et primaires, du ramassage scolaire, ainsi qu'à la gestion des voiries et des bâtiments communaux.

Tous ces services sont essentiels à notre qualité de vie et contribuent à préparer l'avenir de nos enfants.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui s'y investissent aujourd'hui, et merci par avance à celles et ceux qui choisiront de s'engager en 2026, au sein des associations comme au sein de la municipalité.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu les **15 et 22 mars 2026**.

La date limite d'inscription sur les listes électorales de la commune est le **6 février 2026** (en mairie ou en dématérialisée sur le site service public. Fr).

En cas d'absence le jour du vote, le vote par procuration est possible et relativement simple à mettre en œuvre.

Comme pour chaque élection, nous faisons appel à des volontaires pour organiser la permanence dans les bureaux de vote. Merci à ceux qui sont prêts à aider à organiser les élections de se faire connaître auprès de la mairie.

BOIS D'AFFOUAGE

Les demandes des particuliers ont bien été enregistrées. Les lots relatifs aux bois d'éclaircie seront attribués début janvier.

Mais l'attribution des lots de houpier est retardée parce que l'entreprise qui assure abattage des arbres, sous la supervision de l'ONF, n'est pas encore intervenue compte tenu de sa charge de travail et du manque de personnel. La commune espère que l'attribution des lots pourra se faire fin janvier.



CARTE COMMUNALE

La révision de la carte communale engagée depuis plusieurs années a été très laborieuse. La nouvelle réglementation sur la sobriété foncière et les contraintes environnementales limitent considérablement les extensions et révisions des documents d'urbanisme. La commune n'a ainsi obtenu le droit de construire que quelques maisons impasse de la tuilerie (quatre maisons en sus des deux maisons construites au début de la rue) sur des terrains qui lui appartiennent. Le conseil municipal du 16 octobre 2025 a approuvé cette révision de la carte communale. Les documents d'urbanisme mis à jour peuvent être consultés en mairie à tout moment.



RAPPEL VIDÉO SURVEILLANCE

La vidéo surveillance se développe rapidement, elle rassure et améliore la sécurité. Mais il faut rappeler que les cameras installées en extérieur par les particuliers ne peuvent filmer que les espaces privés : jardin, chemin d'accès etc... Il est **strictement interdit** de filmer le domaine public (la rue, le trottoir...) ou le jardin du voisin. Le non-respect de ces règles peut entraîner des sanctions pénales.

LA SECONDE VIE DES SAPINS DE NOËL

Comme les années précédentes, vous pouvez déposer vos sapins de Noël (sans décorations ni neige artificielle) sur la place des fêtes à Oudrenne avant le 28 janvier. Ils seront broyés par L'Arc Mosellan et réutilisés sous forme de paillage des espaces verts.

NETTOYONS LA NATURE-PRÉSERVONS NOTRE CADRE DE VIE !

Tous les bénévoles sont invités à se rassembler devant la mairie le samedi 28 février pour une opération « nettoyons la nature ». Chaque participant est invité à s'équiper de gants, de vêtements et de chaussures adaptées avec si possible une chasuble haute visibilité.

Le principal objectif sera de ramasser les détrit

PROGRAMME DE TRAVAUX 2025/2026

Le conseil municipal du mois d'octobre a validé le programme de travaux 2025/2026.

- Au niveau voiries, au cours du premier semestre 2026, la commune va aménager le parking Fox situé rue Haute à Oudrenne, derrière l'église, et la voirie de l'impasse qui débouche sur la rue de la liberté.
- Sous réserve de l'obtention de subventions, des travaux sont également envisagés à Lémestroff (bordures de trottoirs, rue principale) et à Oudrenne (renouvellement de la couche de roulement sur un tronçon de route près de l'église).
- Des travaux de plantation d'arbres et de haies ont été validés à Lémestroff (entrée du village et rue des quatre seigneurs) et en bordure de la route départementale entre Oudrenne et Lémestroff (le long de la Kipp).
- À la fin du premier semestre, il est prévu des travaux de pose de couvertines sur les murs d'enceinte du cimetière et de l'église pour éviter les infiltrations d'eau dans les murs et le ruissellement le long des murs.

NOCES DE DIAMANT

La municipalité rend hommage aux couples qui fêtent leurs noces de diamant (60 ans de mariage).

Nous encourageons les habitants concernés à se faire connaître auprès de notre secrétaire de mairie, Marie Dap (**03 82 50 10 34, mairie.oudrenne@wanadoo.fr**). Ainsi, au cours de l'année 2025, nous avons fêté avec René et Marie Thérèse Legile leur 60 ans de vie commune.

Images : Village image fournie par la mairie "Bois/forestbird" Joel Jasmin / Seniors Alexas Fotos

Bulletin d'information - Oudrenne / Lémestroff / Breistroff

Directeur de la publication :

Bernard Guirkinger, Maire

Rédaction :

élu(e)s et services municipaux

Mise en page : A2DV Numérique

Tirage : 330 exemplaires. Imprimé par la Mairie.